

Toponymes hesbignons

(I- à K-) (1)

par JULES HERBILLON

COMPLÉMENTS AUX ARTICLES PRÉCÉDENTS :

Glons [L 7], cf. BTD, 36, p. 116-118. — De même origine paraît être *Glawan*, à Tohogne [Ma 4], w. è *glawan*, 1569-1570 « en fond de glawoin », « es vaulx de glawon », désignant notamment des rochers, « la roche Glawan », bordant l'Ourthe ; au-dessus de ce promontoire s'étend un plateau avec une station néolithique ; cf. DBR, 24, 1967, p. 58-59.

Île-de-Monsin, dépend. de Herstal [L 51] ; w. è *moncin*, *moncègn* ; primitivement, vaste île de la Meuse, formée du côté est par la grande boucle que décrit le fleuve de Jupille à Souverain-Wandre et Wandre ; 1324 « in territorio de Manchians » *St-Denis*, reg. 9, fol. 50 v^o ; 1348 « en manchians sor les weis » *Stock Hesbaye*, cité par EGD. RENARD,

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1965 de ce *Bulletin*. Les ABRÉVIATIONS employées figurent au tome 21, 1947, p. 52-55, et au tome 28, 1954, p. 210-211 ; compléments, t. 33, 1959, p. 25. — Les termes étudiés sont : 1954 *A-Ays*, 1953 *Acosse*, 1963 *Argenton*, 1949 *Avréa*, 1955 *B-Bod.*, 1945 *Bakelaine*, 1953 *Balaine*, 1956 *Boe-By.*, 1950 *Bovenistier*, 1957 *C-Chap.*, 1958 *Chap-Cut.*, 1946 *Couture*, 1959 *D.*, 1949 *Djèt'fô*, 1960 *E.*, 1961 *F.*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1962 *G.*, 1949 *Gorêye*, 1963 *Ha.*, 1964 *He.*, 1965 *Hi-à-Hy.*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *St(i)er*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vindve*, 1945 *Willoulpont*.

Un article consacré à des IDENTIFICATIONS a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951) ; cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

Topon. de Vottem, p. 47 ; 1374 « sor le vaus en Manchins » Éd. PONCELET, *Invent. St-Pierre*, p. 86 ; 1456 « alle Laiche en Manchien » A. COLLART-SACRÉ, *La libre seigneurie de Herstal*, II, p. 394 ; les formes par -o- apparaissent en 1615 : « en la waulx en Monsin » *ibid.*, II, p. 653. || De l'autre côté (rive droite) de la Meuse, île du même nom à Jupille [L 66] : w. *è mansin* ; 1346 « ung preit en Manchians vers le Lage » ; 1570 « en Masin » ; 1626 « Lisle de Monsin de Juppille » BSLW, 49, 1907, p. 296. Il est probable qu'il s'agit primitivement d'un toponyme unique, s'étendant aux deux rives de la Meuse ; d'après le cadastre, la « ferme de Monsin », à Jupille, faisait auparavant partie de Herstal. || A Jupille, plus à l'intérieur des terres, prairie au l. d. *hâgn'gneû* : w. *wède d'è mansin* ; 1724 « waide de Monsin » *Bull. cité.* || Cf., à Braine-l'Alleud [Ni 38] : 1208 « Mancinpont » RbPhH, 36, 1958, p. 343, *auj. Mont-Saint-Pont*, que VINCENT, p. 95, explique par l'anthropon. germ. *Mancio*.

Sans doute, comme *Lantin*, *Loncin*, etc., dérivé en -inu ; ici, de l'anthropon. germ. *Manzo*, hypocoristique du thème *Mand* : FÖRSTEMANN, I, col. 1092. A. COLLART-SACRÉ, *op. cit.*, p. 521, propose un dérivé de lat. *mansus* (non attesté et ne convenant pas phonétiquement).

Inbonnas, cf. *Ében*.

Inchebroux, dépend. de Dion-le-Mont [Ni 43] et de Chaumont-Gistoux [Ni 63], s'étendant aussi sur Bonlez [Ni 44] ; w. *in-* ou *itchèbrou* (*itchèbrou*, à Dion) ; XV^e s. « Ingenbrouck » T. et W., *Canton de Wavre*, p. 259.

Théoriquement, peut être un composé de *broek* « marais » et de *Ingen*, génitif (faible) de *Ingo*, *Engo* (FÖRSTEMANN, I, col. 960) [en w., -dj- s'est assourdi en -tch-, sans doute par assimilation à la sourde -b-], mais, selon une aimable note de M. Ad. van Loey, l'anthrop. *Inge*, *Enge* ne paraît pas attesté dans la région ; le 1^{er} élément est plutôt celui

de moy. néerl. *engelant* « weiland, grasland », fréquent en toponymie, cf. H. J. MOERMAN, *Nederlandse Plaatsnamen*, 1956, p. 63-64 ; pour l'étymologie, cf. GYSSELING, p. 319, v° *Engeland*. — Mais cf. *infra*, p. 49.

Incourt [Ni 65] ; w. *incou* ; 946 « Avoncourt [lire : Aion- ?] » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 96 ; 961 (cop. ca 1070) « Agioniscurta », (962-987) (cop. 10^e s.) « de Aion curte », 1070 (cop. 13^e s.) et 1156 « in Aionis curte », 1091 « Ayuncurt », 1118 « Aiuncurt », ca 1147 « Aioncurth », 1157 (cop. contemp.) « Aiunkurt », 1201 « Aivncurt » GYSSELING, p. 534 ; 1237 (cop. 14^e s.) « capitulum anicuriensis [lire : ainc-] » *Cartul. Val-Dieu*, ed. RUWET, p. 50 ; 1278 « Yncourt » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 96 ; 1313 « apud Encuriam » *Abb. Flône*, reg. 2, fol. 15 v° ; 1372 « Eyncourt » VERKOOREN, *Invent. ch. Brabant*, V, p. 8 ; 1373 « Hencoert ; Eyncoert » (acte en flamand) *ibid.*, p. 53.

Composé de *court* et de l'anthropon. germ. *Agio* (FÖRSTEMANN, I, col. 15) : VINCENT, p. 92 ; CARNOY, p. 346 ; GYSSELING, p. 534. — En w., *-on-* intertonique s'est affaibli en *-en-* ; aphérèse de *a-* (pris pour une préposition).

Indensis ecclesia, cf. la note à *Isnes*. — **Ingeis**, cf. *Engis*.

Inghezée, cf. *Éghezée*. — **Ipnnet**, cf. *Upigny*.

Isnes [Na 45] ; w. *aus-ines* ; [† 1060-1180] (1) ; 1249 (cop.) « Libers d'Enes » *Chartes et Règlements Namur*, I, p. 78 ;

(1) 1060-1180 « Idensis ecclesia » DE SEYN, *Dictionn. ... communes belges*, I, p. 624 (dont la source est GRANDG., *Mém.*, p. 123) est doublement fautif : la date est celle des *Gesta abbatum Gemblacensium* (GRANDG., *Mém.*, p. 109), alors que celui-ci, p. 123, renvoie à DE REIFFENBERG, *Monum. Nam.*, I, p. 138 : 1229 (or.) « Indensis (ecclesiae) », où il s'agit de l'abbaye d'Inden ou Corneli-munster ; GRANDG., *Mém.*, p. 123 (et *Voc.*, p. 139) suggère, à tort, qu'il pourrait s'agir d'*Isnes*. — CARNOY, p. 347, a repris, sans contrôle, la date et la forme de DE SEYN et en a fait la base de sa glose.

1265 (cop.) « Ynes ; Ynnes » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 44, 50 ; 1280 (or.) « Liebers d'Ynes » *Chartes et Règlements Namur*, I, p. 179 ; 1289 « Ynes ; Ines » *Cens et Rentes Namur*, II, 2^e p., p. 52, 62 ; 1294 « Isnes ; Hines ; Ines » *ibid.*, I, p. 198, 199, 200 ; 1292 (or.) « Libert d'Ynes » *Chartes et Règlements Namur*, I, p. 255 ; 1313 « Yennes ; Ynnes » GRANDG., *Mém.*, p. 123 ; est le même que : « aux Isnes » cad., à Bovesse [Na 46], qui lui est contigu ; mais est différent de || **Les Isnes**, à Hingeon [Na 40] ; w. *aus-înes*.

Isnes-les-Dames, dépend. d'Isnes ; w. *à-yène* ; 1265 (cop.) « Ynnes les Danriestres [lire : *Dam-*] » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 54 ; 1289 « Ynes les Damestres, Dameistres » *ibid.*, II, 2^e p., p. 59, 80 ; 1294 « Ines le Damestres » *ibid.*, I, p. 203 ; 1390 « Ynes le damestre » L. GENICOT, *L'économie rurale namuroise...*, I, p. 365 ; 1449 « Ynes le Dameste » BROUWERS, *Aides Namur XV^e s.*, p. 95 ; 1544 « Yves [lire : *Ynes*] le Dameist » *ibid.* XVI^e s., p. 98 ; 1558 « Ynes domestica ; Eynes le Domeyste » BTD, 23, 1949, p. 57 (pouillés) ; 1632 « Yme le Dame » HONDIUS, *Namurcum*, 1632 (cité par VINCENT, p. 28) ; 1602 « Isnes Dame » *Les terriers... Namur*, p. 138.

Isnes-Sauvages, dépend. d'Isnes ; w. *sauvadje ène* ; 1265 (cop.) « Ynnes les Sauvages » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 55 ; 1289 « Ynes les Savaiges » *ibid.*, 2^e p., p. 53, 55, 57 ; 1294 « En Ines le Sauvage » *ibid.*, I, p. 203 ; 1306 « Ynes les Sauvages » *Chartes et Règlements Namur*, II, p. 50 ; 1449 « Ynes le Sauvage » BROUWERS, *Aides Namur XV^e s.*, p. 95 ; 1558 « Eynes le Savaige ; Ynes Savaige » BTD, 23, 1949, p. 57 (pouillés).

Sans doute, w. nam. *îne*, correspondant de fr. *hièble* « *sambucus ebulus* » : FEW, 3, p. 202 a ; dans ce cas, -s- (du reste absent des formes les plus anciennes) ne serait pas étymologique, mais noterait la longueur de *î* ; le pluriel convient pour un nom d'arbre et le caractère de nom

commun expliquerait la présence du toponyme en deux localités namuroises différentes. W. nam. *ïne* « hièble » provient (par métathèse de liquides) de *île* (qui est la forme de Méan [D 34] : DFL, p. 256) ; les formes anciennes ne sont pas antérieures à 1249, date à laquelle on peut supposer que l'évolution en w. nam. *ïne* était déjà réalisée. — Cf. *Ivleux*.

Les surnoms des deux dépendances s'opposent : anc. fr. *salvage* (de lat. *silvaticus*) a le sens de : « inculte, inhabité (d'un lieu) » FEW, 11, p. 617 a ; le surnom a dû s'appliquer à la partie boisée du village (ces bois subsistent en partie) ; anc. fr. *domesche* (de lat. *domesticus* ; w. liég. *doumièsse*) peut signifier (d'après des sens dialectaux) : « bien amendé et produisant beaucoup (d'un terrain) », FEW, 3, p. 122 b. — Le surnom « les Dames », attesté au XVII^e s., est secondaire et peut-être sans rapport avec *damiestre* ; dans cette section du village existe une « ferme des Dames Blanches » cadastre.

Ivleux, lieu-dit de Xhendremael [L 22] ; w. à *l'ivleü* ; 1350 « deorsum Live Loire », 1552 « en Liveleux » J. HERBILLON, *Topon. Hesbaye liégeoise*, I, p. 17, 489 ; « Yveleux » cad.

Représente **ëbulëtum*, dérivé collectif en *-ëtum* de lat. *ëbulum*, fr. *hièble* « sambucus ebulus » ; CARNOY, p. 348. — Le FEW, 3, p. 202 a, ne relève pas de dérivé ; un diminutif en *-itru* est attesté à Aische-en-Refail [Na 6] et Liernu [Na 14], localités contiguës ; w. *aus-iv'lè* ; « les Zivlets » cad. (de Liernu). — Cf. *Isnes*.

Ivoz, cf. *Yvoz*. — **Jace(a)**, cf. *Gette, Jauche*.

Jace, dépend. de (Grâce-)Berleur [L 60], aux confins de Jemeppe (-sur-Meuse) [L 74] ; w. à *djâce* ; *li molègn di djâce* ; 1349 « molendinum de Jacea » (à Berleur) *Stock Hesbaye*, fol. 123 ; 1350 « le molin dit de Jace » AÉLg,

Cathédrale, Stuits, reg. 7, fol. 28 ; 1352 « un molin que on dist de Jache » *Cartul. St-Lambert*, IV, p. 151 ; cf. *Bull. Instit. archéol. liégeois*, 78, 1965, p. 545, 548.

Même nom que *Jauche* et *Gette* (cf. le commentaire, s. v° *Gette*) ; le nom a dû d'abord désigner le ruisseau qui activait le moulin.

Jahain, cf. *Jehay*.

Jaignée, dépend. de Lens-St-Remy [W 48], contiguë à Blehen [W 47] (qui en a été séparé en 1896) ; w. *lè cinse dè djânèye* (dans le « Grand Marais ») ; 1139 « Gardengeis » GYSSELING, p. 540 ; 1227 « apud Lens et Jardeneis » BCRH, 3^e s., t. IX, p. 35 ; 1244 « Jardingnies » WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, I, p. 61 ; 1250 « Waltherus de Jardengeis » BCRH, 107, 1942, p. 266 ; 1252 « Thiboldi de Jardeneis » *Livre St-Trond*, p. 235 (et 241, 246) ; 1327 « Egidius de Jardigneies » *Fiefs*, p. 316 ; 1350 « Johannis de Jardegneiez » *Stock Hesbaye*, fol. 156 ; vers 1380 « li Vilains de Jarden-gneez deleis Blehen » DE HEMRICOURT, I, p. 174 ; 1439 « Pirlot de Jayeneez » *Cartul. St-Lambert*, V, p. 116 ; 1547-1548 « cens de Jaignée » AÉLg, *Archives des familles*, Fam. de Blehen, Cens et Rentes à Lens-St-Remy ; 18^e s. « cour foncière de Harzéé et Jaignée jugeant à Lens-St-Remy » BTD, 21, p. 69.

Dérivé en *-iniacas* de l'anthropon. germ. *Gardo* (FÖRSTEMANN, I, col. 600) : GYSSELING, p. 540 ; CARNOY, p. 351 (qui préférerait toutefois un dérivé de germ. *gardo*, *gardin* « enclos » ; mais un dérivé d'anthropon. paraît plus vraisemblable).

Jaira, cf. *Geer*. — **Jamapia**, cf. *Jemeppe*.

Jamine (Grand ~, Petit ~), cf. *Gelmen*.

Jandrain-Jandrenouille [Ni 70] ; w. *djandrin* ; 855 (cop.) « Gundrinio in pago Hasbannio » BÖHMER-MÜHLBACHER,

n° 1172, p. 479 [l'identification avec *Jandrain* est probable, mais postule que l'original portait *Gandr-*]; 1139 (cop. milieu 13^e s.) « Jandreinc », (1172), 1188, 1198, 1210 « Jandren », 1179 « Jandrench », 1187 « Iandreges », 1198 « Gandren », 1214 « Gendringen » GYSSELING, p. 540 ; 1272 « apud Iandraccum magnum » AHEB, 32, 1906, p. 446 ; 1250-1280 « Jandreges ; Jandrenc », 1340, 1450 « Genderinghen » BTD, 14, 1940, p. 139 ; 1374 « Jandreyn le Grant » J. CUVELIER, *Dénombr. foyers Brabant*, p. 8 ; 1404-1405 « Jandreinz le Grans » BTD, 27, 1953, p. 47 ; XV^e s. « viam de Jandraco » *ibid.*, p. 48 ; autres formes dans T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 293.

Le suffixe paraît être *-iniu-* ; les formes (flamandes) en *-ingen* en seraient une adaptation, comme aussi la forme latine (1272) « Iandraccum », où *-acum* ne peut être primitif. GAMILLSCHEG, p. 94, part de l'anthropon. *Gandaricus* (FÖRSTEMANN, I, col. 595), où *rik-* aurait été adapté en *hring*, donc : *Gandringi* *-(villa)* ; cette glose, complexe, postule que *-ing* est primitif (ce qui est douteux). — La glose de CARNOY, p. 351 : **Ganthrinius (mansus)*, dérivé de *Ganthur* (FÖRSTEMANN, I, col. 595), paraît le mieux convenir. — GYSSELING, p. 540, glose : « anc. germ. *gandr-inja-*, dérivé de l'hydron. *Gandarō-* (mais ce nom n'est attesté pour aucun des rares ruisseaux de Jandrain).

Jandrain-le-Hérut, aujourd'hui *Le Piroy*, à Autre-Église [Ni 84] ; 1272 « apud Iandraccum de Herunt » AHEB, 32, 1906, p. 454 ; 33, 1907, p. 392 ; 1280 « apud Jandren le Herut » *Polypt. St-Lambert*, p. 151 ; 1313 « Jandrin le helut » *Voc.*, p. 119 ; 1374 « Jandreyn le Herute » (contexte flamand) J. CUVELIER, *Dénombr. foyers Brabant*, p. 9 ; 1495 « Jandrain le Herut » AGR, *Cour féodale Brabant*, liasse 1273 ; 1527, 1658 « Jandrain le Heruz » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 337 ; ...1787 « Jandren le Herux » *ibid.* ; cf. autres formes et commentaire, BTD, 27, 1953, p. 53-54.

Surnom péjoratif : anc. fr. *herus* « hérissé » FEW, 4, p. 516 b ; TOBLER-LOMMATZSCH, 4, col. 1089 ; HAUST, *Éty-mol. w. et fr.*, p. 151 ; dès 1189, à Huy, comme surnom : « Alardus li Herus » BCRH, 124, 1959, p. 233. — Dans BTD, 21, 1947, p. 65, nous avons, à tort, identifié « Jandren le Herut » avec *Jandrain* ; notre source était Éd. PONCELET, *Invent. St-Pierre*, où le toponyme revient souvent et n'est pas distingué de *Jandrain* ; le tout est classé à la table, p. 477, sous : « *Jandrain-le-Hérut*, commune de la province de Brabant ». L'identification approximative avec *Le Piroy* est de T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 337 ; elle est basée sur des contextes et reste à préciser.

« Iandren le Mal », cf. *Jauche-la-Marne*.

Jandrenouille, dépend. de *Jandrain-Jandrenouille* [Ni 70] ; w. *djangnoûle* ; ca 1070 « Gandrinul », 1112 « Gandernol », 1113 (cop. milieu 13^e s.) « Iandreniul », (1112-1136), 1136 « Iandrinuel », 1136 « Iandrigul » GYSSELING, p. 541 ; 1213 « Jandrenolium » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 294 ; 1272 « Johannis de Jandaculo [lire : -drac-] » AHÉB, 32, 1906, p. 446 ; 1294 « Jandrengnoul » T. et W., *loc. cit.* ; 1374 « Jandroel » J. CUVELIER, *Dénombr. foyers Brabant*, p. 8 ; 1430 « Jandrengnoule » [première forme féminin.] T. et W., *loc. cit.* (avec des formes postérieures).

Diminutif de *Jandrain* ; dans w. *djangnoûle*, -oûle < lat. -eola est féminin., mais les formes les plus anciennes sont masc., comme on l'attend pour un dérivé du topon. masc. *Jandrain*. La forme de 1272, **Jandraculum* est un diminutif (livresque) de *Jandracum* (lui-même avec un suffixe substitué).

Jardegneiez, cf. *Jaignée*. — **Jasinial*, cf. *Jusignaux*.

Jauche [Ni 69] ; w. *djauce* ; néerl. *Geten* (naguère : *Geeten*) ; 1088 « Gyaz » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 305 ; 1091...

1200 « Iace », 1108 « Gace », 1149 ... 1221 « Iacia », 1154...
 1201 « Gate », 1205 « Jauce » GYSSELING, p. 541 (avec une
 riche documentation que nous ne reproduisons qu'en par-
 tie) ; 1231 « de Jacea majore » VINCENT, p. 22 ; 1310 ... 1639
 « Jacea magna » T. et W., *loc. cit.*

Jauche tire son nom de la rivière qui l'arrose; la (Petite-) *Gette*, w. *djauce* ; voir le commentaire s. v^o *Gette*. — Cf. *Jace*, *Jauchelette*.

Jauche-la-Marne, dépend. de Jandrain-Jandrenouille [Ni 70] ; w. *djauce-lë-maule* ; vers 1233 (cop. 15^e s.) « apud Malam Jaciam » A. WAUTERS, *Origine... libertés communales. Preuves*, p. 127 ; 1272 « Iandren [sic] le Mal » AHEB, 32, 1906, p. 459 ; (1279?) « Jac(h)e la Mauveyse », VERKOOREN, *Invent. ch. Brabant*, I, p. 79 ; 1300 ..., 14^e et 15^e s., 1619 « Jacea Prava » (1) ; 1403-1404 « Jausse le Mau » ; 1404-1405 (et jusqu'en 1745) « Jauce le Malle » ; 1573-1574, 1758 « Jauche le Marle » ; 1782 « Jauche le Marne » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 294, et BTD, 27, 1953, p. 46-47.

Surnom péjoratif : lat. *mala* (*prava*) ; moy. fr. *male*, w. *måle* « mauvaise » ; l'adjectif s'est rencontré avec w. nam. *måle* « marne » (FEW, 6, p. 330 b), d'autant plus aisément qu'il existe sur place des marnières ; cf. BTD, 27, p. 43-50.

Jauchelette [Ni 67] ; w. *djaucelète* (*l'abësse*) ; 1172 (cop. fin 17^e s.), 1204, 1216 « Jacelette », 1218 « Jacelete », 1220 « de Jacea minori » GYSSELING, p. 541 ; 1374 « Jocélet l'abbasse » J. CUVELIER, *Dénombr. foyers Brabant*, p. 9 ; 1383 « Jacelet l'abbesse », 1402 « Jasselet » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 61.

Diminutif de *Jauche* ; *Jauchelette* est arrosée par la Grande-Gette (tandis que *Jauche* est arrosé par la Petite-

(1) Dans les pouillés (1457-1462, 1553, 1558) « Jacea parva » *Ann. Soc. Roy. Archéologie Bruxelles*, 50, 1961, p. 134, est à lire : « Jacea prava », car il s'agit de *Jauche-la-Marne*, non de *Jauchelette*.

Gette). Une grande partie de Jauchelette appartenait aux abbesses de Nivelles qui y possédaient la cour de justice, d'où le surnom de « l'Abbesse » (ce n'est que postérieurement, peu avant 1216, que s'établit dans la localité le monastère des cisterciennes de La Ramée) : T. et W., *op. cit.*, p. 64, 67.

Jauchelette, dépend. de Perwez [Ni 98] ; w. *djaucelète* ; ca 1320 « Jacellette » ; 1316, 1324, 1329 « Jacelete » ; 1356 « Jaucelete deleis Perweis » ... ; 1763 « Jaussette » T. et W., *Canton de Perwez*, p. 2.

Différent du précédent, mais Perwez est, comme lui, situé sur la Grande-Gette ; la dépendance de Jauchelette est traversée par un ruisseau appelé la *Jauchelette* (*ibid.*, p. 4), qui se jette dans la Grande-Gette (rive dr.) à Geest-Gérompont (*ibid.*, p. 157).

Jausse, cf. *Jauche*.

Java, dépend. de Bas-Oha [H 39] ; w. *djava* ; 1242 (cop. 18^e s.) « Nicholaus de Javan » BCRH, 98, 1934, p. 143 ; 1329 « prope Javaing » *Fiefs*, p. 321 ; 1352 « Javaing » *Feudataires*, p. 462 ; 1391 pièce de bois « sise entre Mosenge [= *Massenge*, à Bas-Oha] et Javaing » M. YANS, *Les Échevins de Huy*, p. 86 ; 1415 « Gavangne » *Annuaire Hist. lég.*, VI, fasc. 1, 1958, p. 278. — Java est sur la Meuse (rive gauche), d'où « Île de Java », à Ben-Ahin [H 38] (rive droite).

La finale est *-aniu*, avec dénasalisation wallonne, cf. *Amay, Huppaye, Jehay*, et VINCENT, p. 52-53. Pour CARNOY, p. 352 : **Gawanus (vicus)*, dérivé de *Gawo* (FÖRSTMANN, I, col. 622) [mais, dans la région, *w* germ. est maintenu ; il faudrait au moins partir de *Gabo* : *ibid.*, col. 561].

Jecora, cf. *Geer*.

Jehay-Bodegnée [H 21] ; w. à *tch'hè* ; [† 1083] (1) ; 1091 (cop. fin 13^e s.) « Albertus de Gehen » BCRH, 4^e s., I, 1873, p. 102 ; 1131, 1136 « Gehan », 1131 « Gehen », 1131 (cop. ca 1700) « Jehain » GYSSELING, p. 541 ; 1250 « Gehain » L. DEVILLERS, *Mém. cart. abb. Alne*, p. 296 ; 1314 « Jehaing » *Fiefs*, p. 30 ; 1414 « Arnoul Vairon de Gohaingne... de Gehangne » BTD, 36, 1962, p. 121 [que, par erreur, nous avons classé à *Goixha*] ; 1428 « Gehain en Hesbaing » *Bull. Instit. archéol. liég.*, 10, 1870, p. 163.

La finale est *-aniu*, avec dénasalisation wallonne, comme dans *Java*. Un prototype germ. en *-haim* est peu probable, vu la forme w. en *-è* (cf. *Goixha*, w. *gwèha*) ; on ne suivra donc pas volontiers PETRI, p. 93 (et 626), ni GAMILLSCHEG, p. 104 (qui part de **Gilihaim*). CARNOY, p. 352, propose **Gadanius* (*fundus*), dérivé de l'anthropon. germ. *Gado* (FÖRSTEMANN, I, col. 563), avec « développement de l'*h* entre voyelles », développement qui reste hypothétique (cf. BTD, 23, p. 183). En tout cas, les graphies anciennes par *-h-* (non *-xh-*) suggèrent que le *-h-* est primaire (donc sans doute germ.). Quant à w. *tch-* (au lieu de *dj-*, aboutissement normal de *g + a*), il provient d'un assourdissement de la consonne par le *h* sourd qui la suit : L. REMACLE, *h secondaire*, p. 339.

Jeker, cf. *Geer*.

Jemeppe (-sur-Meuse) [L 74] ; w. à *gn'mèpe* ; 956 (cop. 14^e s.) « Gamappe » ; 1034 (cop. ca 1700) « Jamapia » ... ; 1107 (cop. milieu 13^e s.) « Jumapiam » (acc.) ; 1114 (cop. milieu 12^e s.) « Iemapia » ... ; 1221 « Gimeppe » GYSSELING,

(1) GRANDG., *Voc.*, p. 141, cite (sans date) : « JAHAIN. Ampl. coll. IV, 1083 ult. (Très prob. Jehai) » ; KURTH, *Front. ling.*, I, p. 319, a pris 1083 pour la date ; l'erreur est passée dans HAUST, *Le toponyme fa*, p. 130, et, de là, dans CARNOY, p. 352, et dans M. BOLOGNE, *Petit guide étymol. ...*, 1966, p. 68.

p. 542 (avec nombre d'autres formes) ; 1315 « prope Jemepiam supra Mosam » *Fiefs*, p. 102 ; 1348 (22 juill.) « Jumeppes » *St-Jacques*, ch. orig.

Toponyme représenté à une dizaine d'exemplaires en Belgique et en France (où la forme est *Gamache* dans la région où *-pj-* > *-ch-*), cf. VINCENT, *Topon. France*, p. 141 ; H. DITTMAYER, *Das apa-Problem*, 1955, p. 25-26 ; ces localités sont généralement situées à des confluent ; ici, au confluent, peu important, du ruisseau de Hologne et de la Meuse, mais à une boucle assez prononcée de la Meuse. Le second élément est prélat. *apa* « (cours d')eau » + *-ja*. — Ces toponymes en *gam-* ne paraissent pas devoir être séparés de ceux en *gan-*, ceux-ci plus fréquents près de la frontière linguistique et aux Pays-Bas ; cf. H. DITTMAYER, *op. cit.*, p. 26-27 (qui explique différemment les deux types, mais les considère comme non germaniques). GYSSELING, p. 394, v° *Genappe*, explique concurremment les deux types : « Anc. germ. *gan-apja* : *gan* issu de *gam*, qui est probablement la forme primitive du préfixe *ga-* en position protonique (IE *kom* 'concourant' + suffixe hydronymique *-apō-* + suffixe locatif *-ja-*) » ; de même, CARNOY, p. 240, qui part de celt. **gena* « bouche » (?). Notons uniquement que *gan-ap-ja* > *gam-ap-ja* peut s'expliquer par une assimilation (de la nasale à la bilabiale *p*), ce qui serait en faveur d'un prototype *gan-*.

Jeneffe-en-Hesbaye [W 69] ; w. *gn'nèfe*, *gn'gnèfe* ; [† 1178] (1) ; 1189 (cop. 15^e s.) « Gyneffe, Geneffe » *St-Barthélemy*, p. 97 ; 1202 (cop. 17^e s.) « Geneffe » ; 1203 (cop. 16^e s.) « Genehe » *Actes H. de Pierrepont*, p. 6, 16 ; 1213 « Gyneffe », 1224, 1225 « Geneffe » GYSSELING, p. 542 ; vers 1260 « Gyneffe » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 5 ; 1261 « Lam-

(1) 1178 (or.) « Geneffia » *St-Paul*, p. 11, est Kanne (prov. de Limbourg) ; cf. BSAH, I, 1881, p. 168.

berto de Genevre » [forme hypercorrecte] *Cartul. Val-Benoît*, p. 165 ; 1317 « Geneffe » *Fiefs*, p. 182 ; 1350 « Genffe » BCRH, 106, 1941, p. 356 ; 1428 « Geneffe en Hesbaing » BORMANS, *Seign. féodales*, p. 250.

Sur l'élément *-effe*, cf. le commentaire v^o *Canne*. Des contaminations ont dû se produire, pour l'initiale, entre les deux toponymes ; le premier élément de *Jeneffe* serait normalement *gan-* (comme dans *Genappe* [Ni 90], w. *gn'gnape*). — On notera la forme de 1203 « Genehe », avec passage *f > h*, comme dans *Kemexhe* (1107 « Comafia »).

Jennevaux, dépend. de Saint-Germain [Na 15] ; 1112 « Iuseneual » GYSELING, p. 542 ; 1250 « Jusenvaz » BCRH, 107, 1942, p. 253 ; 1265 « Geneval » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 40 ; 1300 « Gezeneval » *Chartes et Règlements Namur*, II, p. 11 ; vers 1300 « Jeskenvall » *Ann. Soc. archéol. Namur*, 52, 1964, p. 193.

Représente *jusāna vallis* « vallée d'en bas » : GYSELING, p. 542.

Comme l'a bien vu GRANDGAGNAGE, *Voc.*, p. 144, il faut en distinguer : 1294 « En Nueville les frans hommes et Gesinevaux » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 241 ; 1323 « Juseneval ; Jezinevaul » (endroit dépendant, ainsi que *Freneumont*, de Noville-les-Bois [Na 28]) *Voc.*, p. 144 ; Grandgagnage l'identifie avec le bois de *Jusignaoux* (cf. s. v^o), mais ne justifie pas l'évolution phonétique ; la localisation est probable ; phonétiquement, s'il s'agit du même toponyme, nous ne voyons d'autre hypothèse pour expliquer *Jusignaoux* qu'un dérivé (en *-ellu*) sur *jusāna* (non sur *jusāna vallis*).

Jesclins, cf. *Jesseren*.

Jesseren, prov. de Limbourg ; localité flamande [Q 157] ; 1079 « de Jesscram » [*sic*, que nous ajoutons] ; 1096 (cop.

13^e s.) « Gesselin » ; 1101 (faux ; ca 1146) « Ivsherin » ; 1111, 1112 « Iusserin » ; 1131 « Iuserin » ; 1136 « Gisserin » ; 1218 « Gischeron » ; 1218 « Jescherne » ; (1218-1229) « Ieschern » GYSSELING, p. 542 (toutes ces formes sont liégeoises, sauf les trois dernières concernant l'abbaye de Herkenrode) ; 1141 (cop. 14^e s.) « Jusselin » *Ste-Croix*, I, p. 14 ; vers 1260 « Juseren » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 37 v^o ; 1280 « Jesclins ; Jesclin ; Geserin » *Polypt. St-Lambert*, p. 158, 164, 185 (cf. *Voc.*, p. 141 ; l'identification est assurée par la proximité de *Lywes* = Gors-Opleeuw) ; 1317 « Jusserin » *Fiefs*, p. 100 ; 1323 « Juskerin » *Fiefs*, p. 270 ; 1371 et 1372 « Juskerien » *Ste-Croix*, I, p. 292, 293.

Le prototype devait se présenter avec l'alternance fréquente *sl/scl*. MANSION, p. 78, et CARNOY, p. 354, n'avaient connaissance que de formes sans *-k-*.

Jette-Fooz, lieu-dit commun à Boirs [L 8], Fexhe-Slins [L 25], Houtain-St-Siméon [L 9], Slins [L 13] ; w. *èl djèt'-fô* ; dans un site jadis boisé ; 1250 « silva de Gestefol », etc., cf. notre étude sur ce type toponymique dans *BTD*, 23, 1949, p. 32-36 (avec conclusions hésitantes). — A la documentation déjà réunie, on ajoutera : à Braine-le-Comte [S 19] ; 1323 et 1337 « Jectefol », 1410 « Jettefol », 1453 « Gettefolx », au *cad.* « Getfau » : DUJARDIN et CROQUET, *Glossaire topon. Br.-le-C.*, p. 19. |||| A Cognelée [Na 137] ; 1347 « ou bos de Coreaul et de Jettefoul », 1508 « Gettefo », 1536 « Getfoulx » : BORMANS, *Fiefs Namur*, I, p. 66, 407, 455. |||| A Évelette [Na 121] ; « sur Djetfau » *carte militaire*. |||| A Haillot [Na 102] ; « campagne de Getfooz ; Jettefooz » *cad.* (joignant Ohey). |||| A Havelange [D 16] ; « Jetfooz » *cad.* |||| A Longchamps [Na 17] ; 1357 « les bos de Petit-Jetfous », vers 1380 « bois dits le Petit-Gettefoul », 1572 « devant Jetefolz » BORMANS, *Fiefs Namur*, I, p. 68, 161, 543 (proche de Dhuy, avec le « bois impérial dit grand

jette-fooz »). ||| A Warêt-la-Chaussée [Na 26] ; 1239 (analyse) « Jettefolz » *Chartes et Règlements Namur*, I, p. 67-69 ; 1370 « Jettefoul » BORMANS, *Fiefs Namur*, I, p. 93 (cf. p. 138, 269, 276) (joignant Cognelée) ; 1402 « ale keuwe de Jettefoul » *Cartul. commune Namur*, II, p. 233.

Reconsidérant le problème, nos préférences iraient maintenant, pour le second élément, à lat. *folis*, w. nam. *fô* « fou » (qui est appuyé par les formes anciennes et les formes orales) ; dans ce cas, *fô* ne peut guère être qu'adverbe ; le sens serait « pousse fol » et le toponyme désignerait un bois à la végétation folle, désordonnée (où les coupes ne sont pas régulièrement pratiquées?). La densité du toponyme entre Namur et Éghezée est remarquable ; elle provient en partie du démembrement d'un massif boisé qui s'étendait sur Champion, Cognelée, Warêt-la-Chaussée ; en 1239, le comte de Namur cède 160 bonniers du bois de Jettefolz à l'abbaye de Grandpré, 81 bonniers (entre « Rions », dépend. de Leuze-lez-Dhuy, et Cognelée) à Warrier de Longchamps, 81 bonniers à l'abbaye de Salzennes : *Chartes et Règlements Namur*, I, p. 67-69.

Jeuk, commune flamande [P 129], à la frontière linguistique ; w. *goyé* ; fr. *Goyer* ; 1125, 1220 « Goei » ; 1139 (cop. milieu 13^e s.), 1186, (1214) « Goe » ; 1147 (cop. 13^e s.) « Gohe » ; 1188 « Joke » ; 1213, 1218 « Joec » GYSSELING, p. 543 ; 1250 « inter Goe et Sovren Goe » BCRH, 107, 1942, p. 231 [« Sovren Goe » doit correspondre à « Opehen » *ibid.*, p. 233] ; 1460 « St Jans Joeck », 1463 « St Joerisjoeck », 1494 « Groetjoeck » DARIS, *Notices*, IV, p. 74, 75 ; 1497 « Goye sive Joeck » PAQUAY, *Pouillé anc. dioc. Liège* ; « Jeuck » GUYOT (qui le dédouble en « Juck, dépend. de Goyer »).

Les formes ayant maintenu *-k-* sont germaniques. Toponyme en *-acum* largement répandu en France (*Gouy, Joué,*

Jouey, Jouy, Gaugeac, etc.), cf. DAUZAT-ROSTAING, p. 313 ; pour ceux-ci, comme pour MANSION, p. 45, VINCENT, p. 64, et GYSSELING, p. 543 : dérivé du gentilice *Gaudius* [on notera que VINCENT, *Topon. France*, p. 77, omet *Gaudiacum* dans sa liste des dérivés en *-acum*, peut-être influencé par la glose de CARNOY] ; CARNOY, p. 354, 256, part du nom commun *gaudium* « joie » ; **gaudiacum* serait une « maison de plaisance » ; la multiplicité du type et le peu de fréquence du gentilice *Gaudius* ne sont pas en défaveur de cette hypothèse. — Pour la phonétique, on notera, dans w. *goyé*, le traitement « picard » de *g* (+ *a*), alors que l'aboutissement dans la zone wallonne contiguë est *dj-* ; d'autre part, les germanistes auront à justifier le *J-* de *Jeuk* (à côté du *G-*, attendu, de *Gooik*, prov. de Brabant : GYSSELING, p. 415). — Le village appartenait dès 1125 à la collégiale St-Jean-l'Évangéliste de Liège (*St-Jean*, I, p. 7), d'où : 1460 « St Jans Joeck ».

Jodoigne [Ni 28] ; w. *djodogne* ; flam. *Geldenaken* ; [† 658] (1) ; 1139 (cop. milieu 13^e s.), 1161 « Geldenaken » ; 1164 ..., (1185) « Geldoniensis » ; 1164 « Geldonge » ; 1167 ... 1220 « Geldonia » ; 1172, 1209 « Jodonia » ; 1172 « de Jeldonia inferiore, Jeldoniensis » ; 1172 « Jodunne » ; 1181 « Jodonge » ; 1194 « Jodoingne » GYSSELING, p. 543 ; 1230, 1240 « Geldonia ultra Jaceam » [= J.-outre-Gette] T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 1 ; 1272-1274 « Geldoniam inferiorem », 1322 « Geldonia fori », 1334 « Joudongne le Marchié » HANON DE LOUVET, *Hist. de J.*, I, p. 99 ; 1374 ... 1495

(1) CARNOY, p. 355, cite : 658 « Geldona », 1139 « Gendenaeken », avec renvoi à V[INCENT] ; ces formes proviennent en réalité de M[ANSION], p. 46, qui renvoie pour 658 « Geldona » aux A. SS. d'après CHOTIN [*Études étymol.... prov. Brabant*, p. 130]. D'après HANON DE LOUVET, *Hist. de Jodoigne*, I, p. 43, n. 109, cette forme n'existe pas [il ne peut en tout cas s'agir que d'un fait attribué à l'an 658 et qui serait rapporté dans les AA. SS.].

« Geldenaken » T. et W., *loc. cit.* ; 1601 « Joudoigne la Ville » HANON DE LOUVET, *loc. cit.*

Prototype : *Geld-onia*, avec suffixe germ. *-umnjó* ; dans *Geldenaken*, *-aken* doit être secondaire et analogique : CARNOY, p. 355 (1). — En wallon, *ě + l +* consonne aboutit à *ê*, cf. 817 « Melsinum » > w. *mêssin* : Maissin [Ne 22] (2) ; en prétonique, cet *ê* peut devenir bref, cf. 1028-1045 (cop. 12^e s.) « villa Geldina » > w. *djèdène* : Gedinne [D 120]. Dans w. *djodogne*, *-o-* prétonique doit provenir d'une assimilation à l'*o* tonique ; il est attesté dès 1172. On comparera : 855 (cop. env. 1170) « super fluuium Geldione », 1121 (cop. fin 13^e s.) « Joldiun », w. *djodion* : Jodion, à Soye [Na 71]. — Dans une formation en *-umnjó* comme Jodoigne, on attend surtout pour thème un nom commun germ. ; MANSION, p. 46 (suivi par CARNOY, p. 355) propose [germ. *gald(i)*], moy. néerl. *gelde* « stérile » [ce qui, sémantiquement, ne convient guère au terroir fertile de Jodoigne, ni à un hydronyme, si *Jodion* est du même thème]. Pour *Jodion*, CARNOY, dans *Rev. intern. Onomast.*, 8, 1956, p. 100, propose comme thème l'indo-*-eur. ghel-* « briller », élargi en *gheld-* (fréquent en toponymie) et il est suivi par GYSSELING, p. 543 : « anc. germ. *geldjôn-*, f. 'la sonore', de *geldan* 'crier, sonner' ». *Jodoigne* pourrait être du même thème ; le sens serait « endroit brillant ; clair », sens qui convient aussi à un toponyme (la « clairière ») (3). — « *Geldonia inferior* » s'oppose à *Jodoigne-Souveraine*, cf. s. v^o.

(1) VINCENT, p. 62, tente de justifier un primitif *'acu* ayant évolué comme lat. *mónachus*, fr. *moine*, avec mouillure postérieure de *n*, mais la forme w. y contredit. — VINCENT, p. 64, partait du gentilice *Caldonius*, mais, dans une lettre du 17 sept. 1936 (cf. HANON DE LOUVET, *op. cit.*, p. 43, n. 108), il renonçait, avec raison, à ce thème.

(2) Contrairement à VINCENT, p. 48, pour qui *ê* est exceptionnel et *o* normal ; il s'agit, en effet, d'une évolution w. et non fr.

(3) Sur l'étymologie de *Jodoigne*, cf. aussi HANON DE LOUVET, *op. cit.*, p. 42-45 (dont l'explication : anthropon. germ. *Geldo* +

Jodoigne-Souveraine [Ni 48] ; w. *djodogne-sov'rainne* ; [† 1120] (1) ; 1139 (cop. milieu 13^e s.) « Gendennaken », 1172 « de Jeldonia superiore » GYSSELING, p. 543 ; 1217 « de Geldonia superiore », 1232 « in parochia Superioris Geldonie », 1278 « Gedoyne le Sovereine » HANON DE LOUVET, *Hist. de Jodoigne*, I, p. 98, n. 154 ; 1330 « Souverainne Joudoingne » *Fiefs*, p. 394 ; 1374 « Opgeldenaken/Jondongne Surtreyne » J. CUVELIER, *Dénombr. foyers Brabant*, p. 9 ; « Jodoigne Dissentraîne [lire : -eu-] » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 46 (citant BLONDEAU) ; à la Révolution française : « Jodoigne-la-libre » ; 1822 « Jodoigne-la-Souveraine » VINCENT, p. 23.

Cf. *Jodoigne* (« Geldonia inferior ») qui est situé en aval sur la Grande-Gette. — Anc. fr. *souverain* « situé en haut (topographiquement) » FEW, 12, p. 434 a ; d'autre part : w. *dizeâtrin* « id. » DL (FEW, 12, p. 433 a).

Jokires, cf. *Chokier*.

(Rue) Jolivet, à Vottem [L 50], formant limite avec Liège ; w. è *djolivèt* ; 1430 « une pieche de vingne... Et ensy tout Jolyvet », 1446 « en bois devant Jolivet », XVI^e s. « à Jolivet » GOBERT, III, p. 420 (*Jolivet* fut d'abord le nom d'une propriété ecclésiastique de 4 bonniers dont la plus grande partie était plantée de vignes) ; Edg. RENARD, *Topon. de Vottem et de Rocour-lez-Liège*, p. 32 (sans commentaire) ; « à Jolivet ; Jolivette » *cad.* ; « Jolivette » GUYOT. ||| A Tignée [L 69] : w. è *djolivèt*. ||| A Comblain-au-Pont [L 116] : « Jolivette » *cad.*

L'adjectif anc. fr. *jolivet* « agréable, mignon » a été substantivé au fém. en moy. fr. *joliette* « tonnelle » (dans Moli-

-*onia*, ne convainc guère) ; KURTH, *Front. ling.*, I, p. 496 (pour mémoire).

(1) CARNOY, p. 355, écrit : « 1120 *Geldonia superior* V[INCENT] », mais VINCENT ne cite rien de cette date.

net) : FEW, 16, p. 285 b ; il peut l'avoir aussi été au masc. Le sens probable des toponymes *Jolivet*, *Jolivette* est « tonnelle » ; il devait exister des vide-bouteilles dans les vignes couvrant le coteau vers Vottem.

Joncqueu, dépend. de Mons (-lez-Liège) [L 73] ; w. è *djonkeû* ; èl *rowe djonkeû* ; sur le cours supérieur du rieu de Tirogne, dont les rives sont fangeuses (note de N. Mélon) ; 1280 « desupra le ioncour de Crotoir » *St-Jacques*, ch. orig. d'août 1280 ; vers 1350 « deorsum le jonkeur » *Stock Hesbaye*, fol. 130 ; « à Jonkeu » *cad.* — Deux autres toponymes à Mons : w. *li djonkeû lãvá* (sur un affluent du rieu de Tirogne) et : 1431 « en jonkeur, alle xherbotte » *Cathédrale St-Lambert*, Grande Compterie, Cens à Mons, reg. 1431-1472, fol. 15 v^o, dans la dépendance de Souxhon (note de N. Mélon). |||| A Liège : w. è *djonkeû*, èl *rowe djonkeû*, rue Jonkeu : DL ; 1314 « apud Avrotum in loco dicto Jonkoir » *Fiefs*, p. 9 ; 1342 « al ioncoire » *Val-Benoît*, reg. 26, fol. 103 ; 1406 « al Joncoire » GOBERT, III, p. 420.

Dérivé en *-ëtum* ; « lieu où croissent des joncs » FEW, 5, p. 65 b.

Jopleux, cf. *Jupleux*.

Jouette, dépend. d'Ampsin [H 27] ; w. è *djó(w)ète* ; « Jouette » *cad.* (1).

Sans doute le nom de femme *Juette* devenu toponyme ; sur le nom de la sainte (hutoise), cf. ÉL. LEGROS, *Pour sainte Juette*, dans *Annales Cercle hutois Sc. et B.-A.*, 24, 1951, p. 13-21. Cf., à Vottem [L 50], w. *al creû Djouwète*.

Juck, cf. *Jeuk*.

(1) Edg. RENARD, dans BSLW, 61, 1927, p. 34 (*Toponymie d'Esneux*), cite, à Ampsin, un l.-d. « jouquette » ; ce doit être par erreur.

Juhers ; 1251 (or.) « Ernus de Juhers » WILMOTTE, *Études phil. w.*, p. 110 ; DE HEMRIC., II, p. 12 ; 1258 (or.) « Juhers » BSAH, 40, 1958, p. 20 [avec fausse identification].

Dans BTD, 21, 1947, p. 70, nous songions à identifier avec *Heers* [P 197] (parce que *Ju-* nous paraissait correspondre à w. *djus* « en bas »). Il paraît plutôt s'agir de la forme romane d'*Opheers* [P 222], contigu à la frontière linguistique, et qui est : 1228 « Suhers » DARIS, *Notices*, IV, p. 94 ; vers 1260 « sor le voie de Suhers » *Pawvres-en-Île*, reg. 11, fol. 14 v^o ; 1324 « Opehers sive Sushers alio nomine gallico » *Voc.*, p. 165 ; 1479 « alle voie de fons de Suhers » AÉLg, *Greffe d'Oreye*, reg. 41, fol. 29.

Les formes par *Ju-* ne s'expliquent guère que par une confusion (qui ne doit pas être graphique) entre *sus* et *jus*. Le problème est du reste complexe car, en 1401, est cité un *Nederheer* (différent de *Basheers*, *Batsheers*), cf. BTD, 21, p. 75.

Jupleux, dépend. de Noville-sur-Mehaigne [Ni 102] ; w. (arch.) *djuplé* ; vers 1300 « Willeame de Jupleu » L. GENICOT, *Un lignage chevaleresque aux derniers siècles du m. à.*, dans *Mélanges F. Rousseau*, 1958, p. 322, n. 4 ; 1312 « Walteri de Jup(p)elen [lire : -eu] » GALESLOOT, *Feudataires Jean III*, p. 23 ; 1330 « W. de Jupleu » *Fiefs*, p. 393 ; XIV^e s. « Walteri de Juplos » *Le Paweilhar Giffou*, p. 26 ; XIV^e-XV^e s. « Jupleu ; Juplelet ; Juppeleu ; Gippeleu ; Jupelhou » L. GENICOT, *op. cit.*, p. 321 ; « Jopleux » GUYOT. |||| A Grand-Hallet [W 19] : 1312 « domum de Aler, que vocatur Juplo » GALESLOOT, *op. cit.*, p. 89 ; la cour féodale de « Jupplet », relevant de la cour féodale de Brabant, est citée *Bull. Instit. archéol. liégeois*, 60, 1936, p. 208 ; d'où : 1421 « chavée de Juplen [lire : -eu] » ..., XVIII^e s. « cence de Jupplet » *ibid.*, p. 197. |||| A Herchies [Mo 11] : 1480 « à Jupleu », 1634 « cense de Jupleux » V. BERNARD, *Hist. de Herchies*, 1953, p. 384 ; auj. « ferme de Jipleux ».

Formation imagée, du type *Chanteraine* (impératif + vocatif) ; ici : anc. fr. *juper* « crier », w. liég. *djouper* « 1. hêler ; 2. gambader » DL (FEW, 5, p. 77 b) + *loup*. — Comparer w. à *houpe-li-leû*, à Ouffet [H 65] et à Comblain-Fairon [H 66], 1676 « houppelu », 1706 « houpe le loup » ; à Jallet [Na 104] : « Houppe-le-Loup ».

Juprelle [L 23] ; w. *djouprèle* (qqf. *dju-*) ; flam. dial. *djupèrnel* ; 1147 (cop. 13^e s.) « Iupilella », 1186 « Jupelella », 1205 « Juplele » GYSSELING, p. 546 ; 1266 (cop.) « Jup-(p)relle » *Catal. actes Henri de Gueldre*, p. 387 ; 1314 « Jupe-relle » *Fiefs*, p. 4 ; 1340 « Juppenellen » (forme flam.) *Cartul. N.-D. Tongres*, I, p. 358 ; 1359 « Jupprelle » *Cartul. St-Lambert*, IV, p. 293 ; 1401 « Jupenele » (forme flam.) *Cartul. N.-D. Tongres*, II, p. 18.

Dimin. en *-ella* de Jupille [L 66], w. *djoupèye* (localité avec laquelle on n'a pas signalé de rapport historique) ; *l/l* est passé à *r/l* par dissimilation de liquides ; comme aboutissement de lat. *-ella*, on attendrait w. *-ale*. La forme flamande paraît avoir subi une dissimilation de *l/l* en *n/l*, puis une épenthèse de *r* (par analogie de la forme romane?).

Jusana villa ; 1147 (cop. 13^e s.) « Jusanam villam » (acc.)..., 1186 « Jusanan villam » (acc.), est *Genville*, dépend. de St-Remy-Geest [Ni 16] ; cf. GYSSELING, p. 397. — L'article *Jusana villa Raulcurt*, dans *Voc.*, p. 142, est à supprimer ; « Raulcurt » est une localité distincte ; ce n'est pas *Rocourt* [L 37] (comme l'identifie GYSSELING, p. 850), mais *Raats-hoven* [P 210], fr. *Racour* (où la collégiale St-Jean possédait des biens importants).

Jusenseraing, cf. *Seraing-le-Château*. — **Juseneval**, cf. *Jennevaux*.

Juserene ville, cf. *Grandville*.

Jusignaux, bois à Franc-Warêt [Na 39], voisin de celui de Fernelmont, à Noville-les-Bois [Na 28] : *Voc.*, p. 144 ; 1316 « entre le bos de Jasivial [lire : -nial] et le bos Symon de Freneumont » *Chartes et Règlements de Namur*, II, p. 104 [avec fausse identification] ; « (bois nommé) Josigneau » *cad.*; le même que : « bois Josigneaux » *cad.*, à Hingeon [Na 40].

Cf., s. v^o *Jennevaux*, des formes de 1294 et 1323 qui doivent se rapporter à ce bois, mais qui phonétiquement sont difficilement conciliables avec *Jusignaux*.

Juskerin, **Jusserin**, cf. *Jesseren*.

Kakerie, **Kakirie**, cf. *BTD*, 31, 1957, p. 41-42.

Kanne, cf. *Canne*. — **Kappendal**, cf. *Chapeauveau*.

La Karité, dépend. de Flône [H 29] ; w. *al kèrété* ; 1323 « Gerardo de le Cariteit », 1333 « a Waltero de le Cariteit » *Fiefs*, p. 275, 340 ; 1361 « Jean delle Cariteit » *S^{te}-Croix*, I, p. 229 ; « Carité » *carte Ferraris* ; « ferme de la Kérité » *cad.*

Représente lat. *caritas* au sens d'« hôpital » : *VINCENT, Topon. France*, p. 353. La ferme de la Kérité, qui appartenait à l'abbaye de Flône, fut vendue comme bien national ; l'abbaye était primitivement un hospice (1091 « edificato ibidem hospitali cum oratorio » *AHEB*, 23, 1892, p. 283) ; en 1118, les revenus de l'hospice furent séparés de ceux de l'église : *ibid.*, p. 288-290 ; les revenus de la ferme de la Kérité allaient à l'hospice : *M. G. C. JANSEN, Flône et son abbaye*, 1947, p. 44. — Lat. *caritas* n'a été emprunté qu'au X^e s. et le *ch-* de fr. *charité* est une réfection : *FEW*, 2, p. 376 ; le *k-* de notre toponyme n'est donc pas nécessairement un emprunt au picard. — Cf. à Nivelles : 1277 « maison de le Kariteit » *PAQUAY, Documents pontificaux*, p. 110.

Kemenaille, cf. Couvenaille.

Kemexhe [W 42] ; w. *k'mèh* (à Momalle aussi : *k'mèh'*) ; flam. dial. *də kom* ; 2^e moitié 11^e s. (cop. contemp.) « in villa Cumei » MGH, SS, XV, pars II, p. 828 (*Ex miraculis S. Trudonis auctore Stepelino*) ; 1107 « Comafia » ; 1147 (cop. 13^e s.), 1186 « Comafiam » (acc.) GYSSELING, p. 557 ; 1230 (orig.) « Eilberto de Kumeë » *Cartul. St-Lambert*, I, p. 258 ; 1237 (orig.) « Comefe » *St-Jean*, I, p. 52 ; 1239 (orig.) « Commehe » *ibid.*, p. 53 ; 1244 (orig.) « Kemexhe » *Cartul. Stavelot-Malm.*, II, p. 42 ; 1250 (orig.) « Comefia ; Comeffe » BCRH, 107, 1942, p. 208, 212. Formes postérieures dans J. HERBILLON, *Topon. Hesbaye liég.*, I, p. 237, 537 ; la graphie « Kemexhe » se généralise vers 1350, sauf dans les textes flamands :

1360 « Comme » AÉHasselt, *N.-D. Tongres*, reg. 322, fol. 41 v^o ; 1401 « Komef » *Cartul. N.-D. Tongres*, II, p. 17 ; 1414 « Comef ; Com(m)e » Arch. comm. Tongres, *Mense du St-Esprit*, reg. 1, fol. 42 ; d'où, les formes (flamandes) sur des cartes du XVII^e s. : « Coum » BLAËU (vers 1664), COLOM, KAERIUS (1617), MERCATOR (1619), CORONELLI ; déformé en « Hum » HONDIUS (1630), etc., « Hun » GUICCIARDIEN (1612) et même « Aum », cf. s. v^o † *Cuisnon*. — Sur l'hapax « Kemexhe li fraireus », cf. *Fexhe-Slins*.

Sur le 2^d élément *-effe*, cf. s. v^o *Canne* ; pour le passage *-f- > -h-*, cf. L. REMACLE, *h secondaire*, p. 105 ; le même passage (sporadique) est attesté par la graphie 1203 « Genehe », pour Jeneffe-en-Hesbaye, cf. s. v^o. — Pour le 1^{er} élément, CARNOY, p. 366, propose lat. *cumba*, « très anciennement emprunté par le germanique » [mais une assimilation *mb > mm* paraît alors bien hâtive] ; en tout cas, en flamand, le toponyme *kom* s'est rencontré avec néerl. *kom* « écuelle, bassin » [d'origine mal établie], d'où l'introduction de l'article (*de kom*), qui est secondaire.

Kenimont, cf. *Crimont*.

Kessale, dépend. d'Engis [L 96] ; w. *al kèssale* ; 1573 « cort, maison ... appelez la casalle » *Greffe d'Engis*, reg. 7, fol. 4 ; 1653 « au dessus de la guessalle et fourneaux au plomb » *ibid.*, reg. 11, fol. 62 v^o ; 1788 « vis à vis du tilleux de la quesalle » *ibid.*, reg. 24 (1786-1795), fol. 43 [notes de N. Mélon] ; « à la (vieille) Kessalle » *cad.* |||| A Jemeppe-sur-Meuse [L 74] ; w. *à vî kèssale (d'zeû l' bon buveû)* ; 1615 « deseur le stordeur... aux kessalles » *Cour allodiale de Liège*, reg. 1609-1645, fol. 87 ; 1687 (25 nov.) « prairie appelée vulgairement le kessalle » AÉLg, *Notaire Diellewarde*, acte 104 ; 1727 « prairie... joindante... vers Geer alle kessalle » *Greffe de Jemeppe*, Carton de chartes n^o 1 ; en 1729, un puits de charbonnage fut creusé à cet endroit, d'où « fosse aux quessalles », « charbonnage des Kessales » [notes de N. Mélon] ; « aux Kessales » *cad.* |||| ? A Ocquier [H 73] : « ruelle Cassalle » *cad.*

A CARNOY, p. 560, « ce nom semble un dérivé de wall. *kis* 'petit caillou' (néerl. *kies*) » ; dans cette hypothèse, le vocalisme de la prétonique de *Kessale* (qui se présente comme un dérivé w. en *-ale* < lat. *-ella*) devrait être justifié et on pourrait invoquer w. (Waremmes) *kèskène* « petit caillou roulé » (DL ; FEW, 16, p. 321 a ; GESCHIERE, *Éléments néerl.*, p. 164) ; dans la forme de 1573 « la cassale », l'a prétonique proviendrait alors d'une évolution.

Ketsingen, cf. *Cachenges*.

Keutere, dépend. de Sauvenière [Na 12] ; w. *keûtère*.
Représente lat. *cultura* > fr. *couture* « terre cultivée » FEW, 2, p. 1504 a ; sur la répartition du toponyme *couture* en Hesbaye, cf. BTD, 20, 1946, p. 235-238.

Kiesegem (Meensel-~), cf. *Chisechim*. — Klein-Gelmen, cf. *Gelmen*.

Kokinoire, cf. *BTD*, 31, 1957, p. 42. — **Kolmont**, cf. *Colmont*.

Koninksem, cf. *Coninxheim*. — **Korbeek** (-Dijle), cf. *Corbais*.

Kortessem, cf. *Curtriacas*. — **Kortijs**, cf. *Corthys*.

Kruisworm, cf. *Corswarem*. — **Kumtich**, cf. (*de*) *Conteyo*.

Kuringen, cf. *Curange*.

COMPLÉMENTS AUX ARTICLES PRÉCÉDENTS :

Huy. — Ajouter *Heuwy*, quartier de Namur, à l'embouchure du Hoyoux dans la Meuse, w. à *évi* ; 1265 « as cortius de Heuvis » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 181. — Composé de lat. *vicus* et de l'hydron. *Hui* (aujourd'hui, le *Hoyoux*, et aussi dans 1245 « vicus qui dicitur Hoyolus » = *Heuwy*) ; la forme non dérivée de l'hydron., conservée dans des localités à la source, a survécu aussi à l'embouchure, grâce à la cristallisation du toponyme *Heuwy*. Cf. notre article dans *Le Guetteur wallon* (Namur), 1968, n° 1, p. 17-18.

Inchebroux. — L'article de M. GYSSELING, *Het aanwijzend voor-naamwoord gene bij toponiemen*, dans *Meded. Veren. Naamkunde Leuven*, 43, 1967, p. 137-140, qui établit l'aire ancienne de *gene*, permet d'expliquer *Inchebroux* par *in* + *gene* + *broek*. — Cf. aussi *Imgenbroich*, village près de Montjoie.